



BNP PARIBAS

VOS REPRÉSENTANTS ÉLUS

Marie-Hélène CHEVALIER

06.68.75.89.97

Dominique GIRAUD

06.63.84.85.23

Aline LACIRE

06.98.85.77.78

Représentante Syndicale

Anne-Lise MIKAELIAN

07.62.32.58.11

Délégués Syndicaux Régionaux

Christine DENNEVILLE

06.29.12.41.86

Dominique GIRAUD

Aline LACIRE



DÉCLARATION PRÉALABLE

À L'INFORMATION SUR LA SITUATION DE L'EMPLOI, LES POSTES VACANTS ET LES SUPPRESSIONS DE POSTES.

Vous nous informez sur les chiffres de l'effectif de la Région au 30 Septembre 2019, les postes vacants et les suppressions de postes.

Au 30 Juin, nous étions **1166,10 ETP** aujourd'hui, nous sommes **1150,30** pour une cible comprise entre **1125 et 1095 à atteindre au 31/12/2019**.

Le **constat reste très amer** à la lecture de ces chiffres, surtout au regard de la souffrance que nous constatons, tous les jours, dans les différentes agences.

Trop de « non remplacement » des départs en retraite, des postes vacants de plus en plus nombreux, des « non transformations » de nos alternant, un nombre important de démissions et/ou licenciements, le développement du travail précaire au travers de l'utilisation des CDD...

Comment imaginer aujourd'hui que nous soyons, encore, au-delà des effectifs budgétaires ciblés ?

Comment ne pas craindre la bascule de la plupart des agences de la région dans notre observatoire des agences en souffrance ?

La Cfdt souhaiterait connaître la part revenant à notre région sur les 750 embauches annoncées nationalement par M Thierry Laborde pour qu'au premier janvier 2020 tous les postes vacants de catégorie C soient pourvus...

Devons-nous craindre un zéro pointé compte tenu de l'attractivité de notre région ?

De plus, en ce qui concerne l'information des suppressions de poste, la Cfdt ne peut accepter une telle présentation.

Pour nous, il manque, à minima, les éléments suivants :

- Les données économiques de l'agence (PNB, nombre total de clients, typologie et clients par fonds de commerce),
- La situation actuelle des effectifs y compris les postes vacants
- Le parcours social RH pour les postes supprimés
- La fiche métier et le parcours de formation du CPP, poste qui renaît de ses cendres... !

De plus, les suppressions de poste méritent, au minimum, une information et une consultation du fait de la modification des charges de travail et des risques psycho sociaux que cela engendre.

Ne seriez-vous pas, en train d'anticiper la mise en place des centres de service alors que ceux-ci ne sont absolument pas opérationnels ?